



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU SUD

SARTON

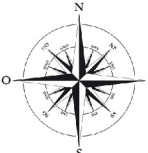
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
- I4 : Passage de lignes électriques aériennes ou souterraines
- I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

